



Vol de cheques par des comptables (entreprise)

Par Visiteur

Bonjour,
je suis comptable dans une entreprise, plusieurs cheques ont été volés, le probleme c'est que les chéquiers sont seulement a la disposition des comptables, et la plupart du temps c'est moi qui m'en sert le plis pour payer des factures. si on m'accuse, qu'est ce que je risque surtout que je n'ai pas beaucoup de preuve pour me défendre.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

si on m'accuse, qu'est ce que je risque surtout que je n'ai pas beaucoup de preuve pour me défendre.
En cas d'accusation, votre employeur peut agir sur deux plans: disciplinaire et pénal.
Dans l'immédiat ne vous faites pas de souci puisque vous n'êtes pas mis en cause.
Quant aux preuves: l'on ne peut vous accuser sans preuve et afin de vous prémunir d'une accusation vous pouvez produire tout élément de preuve. Déjà je suppose que les chèques volés vont sans doute être utilisés de ce fait la police en cas d'enquête pourra retrouver les émetteurs.

Cordialement

Par Visiteur

Je vous remercie énormément, votre réponse me rassure.

Je vous félicite pour votre rapidité de répondre.

Je vous souhaite une très bonne continuation.

Sincères salutations.

Par Visiteur

Chère Madame,

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
J'espère que cette histoire aura une issue heureuse et que vous ne serez pas inquiétée.

Bien à vous.